



LE PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

La formation professionnelle constitue un enjeu de développement personnel et professionnel pour les individus mais aussi pour les territoires.

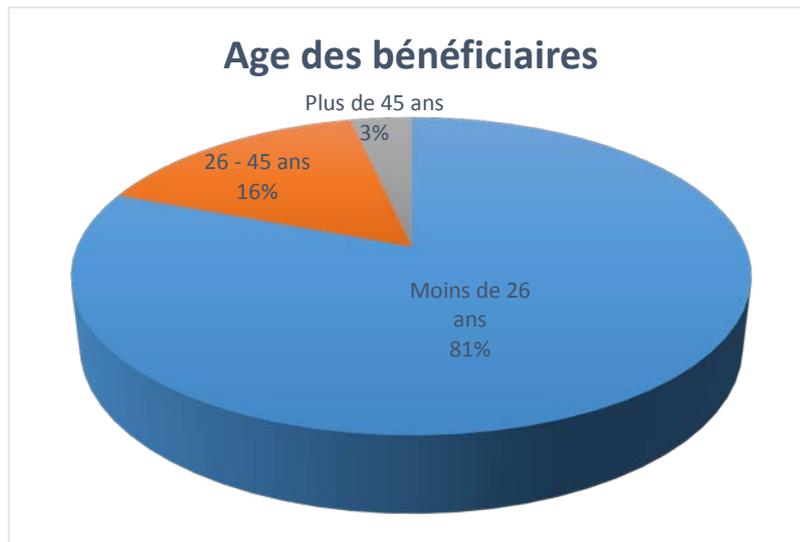
La Collectivité Territoriale de Martinique (Ex Région) a la responsabilité de l'élaboration du Programme Régional de formation des demandeurs d'emploi et en assure le financement.

Ce programme vise à :

- Faire monter en compétences les demandeurs d'emploi afin qu'ils accèdent directement à l'emploi ou à d'autres formations qualifiantes, leur ouvrant un champ des possibles plus important vers l'emploi ;
- Favoriser le développement économique régional en mettant à disposition des entreprises, les compétences qui leur sont nécessaires ;
- Disposer d'une main d'œuvre qualifiée pouvant contribuer à la mise en œuvre des projets structurants de la Collectivité de Martinique.

En 2015

- Plus de **800 demandeurs d'emploi** ont pu bénéficier de formation dans ce cadre, 50 % d'hommes et 50 % de femmes.
- Une large majorité de ces demandeurs d'emploi avait **moins de 26 ans (81%)**



- Une légère majorité des demandeurs d'emploi en formation étaient originaires de la CACEM (38%)

